

OCT. / DEC. 2018

Pont-l'Abbé Infos



PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad'

www.ville-pontlabbe.bzh



ÉVÈNEMENT

Centenaire de l'Armistice



© LARNICOL

STÉPHANE LE DOARÉ
MAIRE

Cher(e)s administré(e)s,
L'heure de la rentrée a sonné, une rentrée sereine sur notre commune qui voit chaque jour plus de 3 000 scolaires, de la maternelle au BTS, fréquenter nos établissements.

Nous notons une hausse des inscriptions en maternelle ce qui est encourageant pour l'avenir. Les effectifs se stabilisent en élémentaire, en dépit de notre décision de conditionner l'accueil d'enfants des communes extérieures à la signature d'une convention avec la commune d'origine, en vue du partage des frais de scolarisation conformément à la loi. À cet effet, 6 des 12 communes de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud ont déjà accepté le principe de réciprocité, et ont déjà délibéré, ou le feront prochainement. Ceci est un début encourageant pour faciliter l'installation de familles nouvelles sur notre territoire tout en préservant les écoles de toutes les communes.

Après un été riche en événements et manifestations diverses, notons le succès grandissant du Jazz Festival qui s'installe durablement dans le paysage. La Fête des Brodeuses a pour sa part souffert d'une arrivée tardive des touristes, sans doute en partie liée au parcours gagnant de l'équipe de France de football.

Un parcours et une victoire finale qui auront vu les rues de Pont-l'Abbé s'enflammer, et certains perdre leur voix, à l'heure où la Reine des Brodeuses était sacrée sous l'œil bienveillant et émerveillé du maire de Schleiden, Udo Meister, présent pour l'occasion. Cet engouement populaire, et l'invasion des espaces

publics, nous confortent dans la poursuite de nos aménagements et de nos choix politiques, pour une ville mieux partagée et toujours plus agréable à vivre.

La première pierre de la médiathèque vient d'être posée, le permis de construire du cinéma est en cours d'instruction, et le chantier de rénovation des Halles est terminé vous offrant un espace confortable et agréable.

Ce bâtiment qui a retrouvé un lustre et une esthétique de grande qualité vous permet de faire vos courses en « circuits courts » auprès des commerçants de proximité.

Vous pouvez compter sur mon équipe et moi-même pour poursuivre nos projets et nos engagements afin d'entretenir la dynamique de notre belle ville et la rendre toujours plus attractive.

Itron, Aotrou, melestridi ger,
Sonet eo eur an distro, un distro seder en hor c'humun ma vez gwelet benned tost da 3 000 skoliad, eus ar skolvamm d'ar BTU*, o taremprediñ hor skolioù.

Gwelet a reomp eo kresket niver an enskrivadurioù er skolioù-mamm, ar pezh zo kalonekaus evit an amzerda-zont. Stabil e chom niver ar skolidi er c'hentañ derez, daoust m'hon eus divizet ne vo degemeret bugale ar c'humunioù diavaez nemet ma vez sinet un emglev gant ar gumun orin, abalamour da genlodennañ ar frejoù skoliata hervez al lezenn. Asantet o deus 6 kumun, diwar an 12 a zo e Kumuniezh-kumunioù su ar Vro Vigoudenn, da bennaenn ar c'heveskemm, ha divizet o deus en ober dija, pe graet e vo ganto a-benn nebeut. Kalonekaus eo an dra-se evit aesaat d'ar familhoù

en em staliañ er c'horn-bro, ha war un dro mirout ar skolioù digor en holl gumunioù.

Goude un hañvezh puilh gant abadennoù a bep seurt, dav eo merzout emañ ar Festival Jazz oc'h ober berzh-bras hag evit pell e kêr. Gouel ar Broderezed, eus e du, en deus gouzañvet abalamour ma oa en em gavet diwezhat an douristed. Liammet eo, evit darn, moarvat, ouzh trec'hoù skipailh mell-droad Frañs lerc'h-ouzh-lerc'h.

Gant o zrec'h diwezhañ e oa bet lakaet buhez e straedoù Pont-'n-Abad, ha lod eus an dud o doa kollet o mouezh, dres d'ar mare ma oa bet kurunennet Rouanez ar Broderezed dindan selloù madelezhuz ha bamet Udo MEISTER, maer Schleiden, a oa eno evit ar c'hurunenniñ-se.

Gant aloubadeg al lec'hioù foran gant

an dud trelatet gant an trec'h-se omp mennet muioc'h c'hoazh da genderc'hel gant hon terkadurioù hag hon dibaboù politikel, evit ur gêr kenlodenet ma vez atav plijusoc'h bevañ.

Emaomp o paouez lakaat maen kentañ ar vediaoueg hag o studiañ aotere sevel ar sinema, hag echuet eo chanter nevesaat ar C'hoc'hui a zeuio evidoc'h da vezañ ul lec'h klet ha plijus.

Ar savadur-se en deus luf en-dro ha brav ken-ha-ken eo. Eno e c'halloc'h prenañ ho tiankajoù dre « amredadoù berr » e staloù kenwerzherien eus ar vro.

Gallout a reoc'h kontañ war ma skipailh ha warnon evit kenderc'hel da gas hor raktresoù hag hon engouestloù war-raok evit derc'hel al lañs a zo en hor c'haer a gumun hag evit lakaat anezhi da vezañ dedennusoc'h bepred.

MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Square de l'Europe / CS 50081 / 29129 Pont-l'Abbé cedex
Tél. : 02.98.66.09.09 / Fax. : 02.98.66.09.00 / www.ville-pontlabbe.bzh
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION Stéphane Le Doaré
RÉDACTEUR EN CHEF Mireille Morvezen
CONCEPTION-RÉALISATION Nathalie Mavic - TIRAGE 5000 exemplaires
PHOTO COUVERTURE dangutu - stock.adobe.com
PHOTOS : Nathalie Mavic / Office du Tourisme / lu-photo - stock.adobe.com /
Marina Lohrbach - stock.adobe.com / Serj Philouze / silatip - stock.adobe.com /
VIGE.co - Fotolia / Le Souvenir Français / DR
Imprimé sur papier écologique par l'imprimerie du Commerce - Quimper
Dépôt légal : ISSN 1277 7900

<p>3 VIE LOCALE</p>	<p>4 / 7 JEUNESSE ÉDUCATION</p>	<p>8 URBANISME TRAVAUX</p>	<p>15 / 16 ACTION SOCIALE</p>
<p>17 / 19 CULTURE LOISIRS</p>	<p>20 / 21 AU QUOTIDIEN</p>	<p>22 TRIBUNES</p>	



Le bien-être de l'enfant à chaque étape de la journée



LES CHIFFRES CLÉS

11

établissements scolaires sur la commune (publics et privés) dont 5 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires, 2 collèges et 2 lycées.

3251

élèves scolarisés dont 1037 enfants de Pont-l'Abbé et 2214 de l'extérieur.

31

agents municipaux dédiés aux écoles et aux temps périscolaires : ATSEM, agents techniques, animateurs, agents administratifs...

L'instruction est le point de départ d'une vie réussie. Les réalisations faites dans et autour des écoles témoignent de la grande attention que Pont-l'Abbé porte à ses écoles et à ses enfants.

En 2015, un plan numérique sur trois ans a mobilisé 130 000 € de crédits pour doter les écoles de tout l'équipement bureautique indispensable à un enseignement de qualité. Désormais, les écoles publiques et les classes sont dotées de tous les équipements permettant à chaque enseignant de mettre en place la pédagogie numérique de son choix. Parallèlement, un travail moins visible, mais essentiel, a été mené par le service informatique : celui du câblage des écoles (fini les ondes Wi-Fi !) et de la sécurisation des réseaux.

ACCOMPAGNER LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

La ville accompagne les projets pédagogiques des écoles. Classes de mer, visites de musées, rencontres sportives, travail avec des artistes sur le chant, la danse ou la fresque sont rendus possibles par une subvention annuelle. La répartition des crédits est décidée par les écoles. Pour les élus, cela garantit que les moyens s'adaptent aux projets. L'école a aussi besoin de sécurité. La protection contre les intrusions a été renforcée. Dans

2 QUESTIONS À JACQUES TANGUY,

ADJOINT-AU-MAIRE CHARGÉ DE LA VIE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET DE L'ENFANCE

Comment la Ville a-t-elle organisé le retour à la semaine de 4 jours ?

Après le vote du retour aux quatre jours par les quatre conseils d'écoles publiques, la ville a repositionné son offre d'accueil de loisirs pour les enfants de Pont-l'Abbé.

Le mercredi, l'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Ce fonctionnement permet aux enfants d'avoir une activité sportive ou culturelle sur l'autre demi-journée.

La journée scolaire est également modifiée. À la demande des écoles, la pause méridienne est écourtée d'un quart d'heure. En conséquence, dès la rentrée des vacances de Toussaint, le restaurant Jules Ferry sera en libre-service.

Quels sont les autres projets ?

Ce n'est pas parce que les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont arrêtés que les animateurs de la ville sont démotivés. Ils continuent à proposer des activités de qualité pour l'accueil périscolaire. L'offre comporte de l'art plastique ou des activités sportives : trottinette, skate-board, tir à l'arc... Parmi les ateliers en préparation, il y a un thème sur le harcèlement par les jeux-vidéos et réseaux sociaux. D'autres ateliers porteront sur le recyclage ou l'hygiène des mains et des dents. La créativité des animateurs du périscolaire est toujours en éveil. D'autres sujets seront préparés pendant l'année scolaire.

toutes les écoles, de nouveaux détails sont réglés au fil des exercices de prévention. La vigilance ne se relâche pas.

C'est cependant autour des écoles que les efforts sont visibles de tous. La gare routière de Saint-Gabriel et la rénovation de la rue du Penquer ont reconfiguré le quartier. De larges cheminements partagés piéton-cycliste rendent sûrs les trajets vers l'école maternelle de Kerarthur et vers l'ensemble scolaire privé.

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ PIÉTONNE

L'école élémentaire Jules Ferry n'a pas été oubliée. À la suite d'un travail réalisé entre élus, parents, enseignants et techniciens de la ville, la circulation et les stationnements ont été repensés le long du bois Saint-Laurent. Mis à l'essai, le projet a amélioré la circulation et la sécurité piétonne autour de l'école. La réfection des places des Carmes et Delessert après la construction de la média-



L'école Jules Ferry accueille 237 élèves : 119 filles et 118 garçons.

thèque assurera la sécurité des trajets bien au-delà de l'école Jules Ferry. Du côté de Merville, après contrôle des bornages, les haies qui envahissaient la rue ont été

ramenées en limite des propriétés. Bientôt la rue de Merville et le dangereux carrefour avec la rue du Lycée seront réaménagés.

Maternelles. Les ATSEM représentent la Ville aux côtés des

Dans les écoles publiques maternelles de Pont-l'Abbé, il y a sept classes et sept ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Leur visage est connu des parents. Mais connaît-on leur importance pour la vie des écoles ?

L'ACCUEIL

Présentes dès le périscolaire du matin, puis en classe pour aider l'enseignant, elles s'occupent aussi des enfants au moment du repas et du périscolaire du soir. En raison de leur grande présence dans l'école, les parents les rencontrent souvent. Les ATSEM sont essentielles à la qualité de l'accueil des écoles

publiques de Pont-l'Abbé.

LA VIE À L'ÉCOLE.

Chaque ATSEM travaille en duo avec un enseignant. Il est responsable des activités pédagogiques et de leur mise en œuvre mais l'ATSEM lui apporte une assistance éducative.

Au restaurant scolaire, les ATSEM apprennent aux enfants les règles d'hygiène et de comportement. Elles les aident. Elles surveillent la cour du midi, aussi. Et elles couchent les plus petits, pour la sieste.

LA FIN DE JOURNÉE

Après « l'heure des parents » les ATSEM se répartissent entre le

périscolaire et l'hygiène des locaux. Classes, couloirs, salle de motricité, toilettes... cela fait une belle surface à garder propre ! Avec la forte amplitude horaire liée aux besoins des familles, les ATSEM se relayent selon un planning.

UN MÉTIER RICHE EN CONTACTS

Le métier d'ATSEM demande une grande proximité avec les enfants. Il faut aimer le travail d'équipe et agir en complémentarité avec l'enseignant. Il faut aussi aimer les échanges avec les parents. C'est un métier exigeant mais qui, chaque jour, apporte son lot de plaisir.



Zoom sur le restaurant scolaire

La cuisine centrale Jules Ferry prépare 340 repas par jour, 220 pour l'école Jules-Ferry et 120 pour les trois écoles maternelles, en liaison chaude. Un véhicule isotherme, spécialement adapté par un carrossier pour les besoins de la ville, a été acheté en 2017 pour accomplir cette mission en respectant les normes obligatoires qui garantissent une hygiène maximale. Les menus sont conçus par le chef cuisinier. Ils tiennent

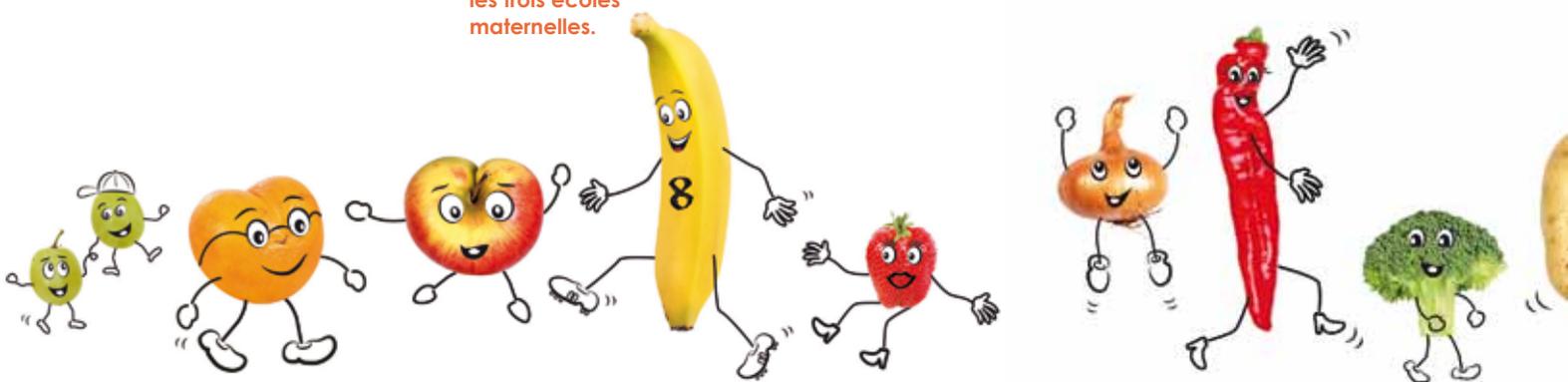
340 repas sont préparés par jour pour l'école élémentaire et les trois écoles maternelles.

compte du nécessaire équilibre nutritionnel. Légumes, viandes, poissons, entremets, fruits, fromages sont associés dans des menus variés pour servir aux enfants des repas de grande qualité. Les produits locaux et de saison sont favorisés, avec un apport de produits bio. Le fait-maison est aussi privilégié. Le menu est porté à la connaissance des enfants et des familles par la plaquette « la régale », publiée chaque mois

pour les écoles et disponible sur le site de la mairie. Dans certaines classes, la lecture du menu par un élève est le premier exercice de la journée. Le repas, ça motive !

RÉNOVATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

L'année scolaire 2018-2019 verra la rénovation du restaurant Jules Ferry et la mise en place d'un self, en lien avec la réduction du temps de pause méridienne. Deux lignes, adaptées à la taille des enfants, seront installées. L'une, près de l'entrée, pour servir les repas et l'autre,

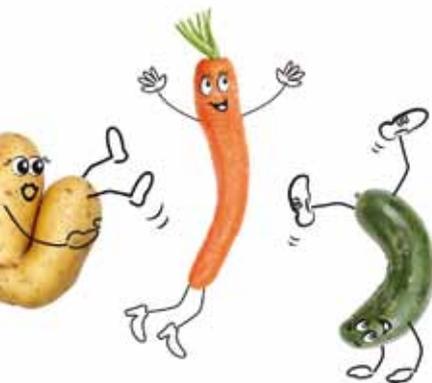


enseignants



du côté de la cuisine, pour le débarrasage. Tous les enfants de Jules Ferry utiliseront le self. Au début, les animateurs devront sans doute être vigilants mais l'expérience d'écoles ayant adopté ce système montrent que les enfants s'y adaptent vite.

Des travaux seront aussi réalisés dans les locaux du personnel pour améliorer leur accueil. Leurs vestiaires seront agrandis pour être rendus conformes à la réglementation. Le chef cuisinier disposera d'un bureau plus adapté à sa fonction.



En dehors du temps scolaire...

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2018-2019

Dans chaque école publique de Pont-l'Abbé, un accueil périscolaire est mis en place en dehors des temps scolaires. Le soir, un goûter est offert. Des agents de la ville (ATSEM ou animateurs titulaires du BAFA) en assurent la surveillance et l'animation. En élémentaire, les enfants peuvent aussi étudier leurs leçons dans un endroit calme. En maternelle, il y a une ATSEM pour 10 enfants. En élémentaire, ce taux d'encadrement est d'un animateur pour 14 enfants.

Horaires 2018-2019 du périscolaire

Écoles maternelles (Lambour, Kerarthur et Merville)

de 7h30 à 8h35 * et de 16h30 à 19h00

École élémentaire Jules Ferry de 7h30 à 8h20 * et de 16h15 à 19h00

* Les 10 minutes avant la classe sont sous la responsabilité des enseignants.

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR L'ANNÉE 2018-2019



Pour les mercredis, jusqu'à décembre

Accueil des enfants de 3 et 4 ans à Rosquerno et accueil des enfants de 5 ans et plus dans l'ensemble Jules Ferry.

À partir de janvier 2019, tous les enfants seront accueillis les mercredis dans les locaux de l'ensemble Jules Ferry.

Pour les vacances de Toussaint

Accueil de tous les enfants à Rosquerno.

Pour les petites vacances à partir de Noël 2019

Accueil de tous les enfants dans l'ensemble Jules Ferry.

Pour les vacances d'été

Accueil de tous les enfants à Rosquerno.

L'ESPACE JEUNES « LA PETITE GARE »

L'espace jeunes « La Petite Gare » est un accueil collectif sans hébergement pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Situé rue du Petit Train, il est ouvert en période scolaire les mercredis et samedis de 13h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Assuré par des professionnels, « La Petite Gare » est un lieu convivial où les jeunes peuvent se retrouver et profiter d'un billard, d'un baby-foot, d'un ordinateur, ... d'une cour pour jouer au foot ou au basket et de nombreux jeux de société auxquels les animateurs les initieront.

Sur place également, les jeunes bénéficient d'un espace d'information et de services (baby-sitting, cv et lettres de motivation, espace informatique, fond documentaire Information Jeunesse, accompagnement à la réalisation de projets).

Enfin, durant toutes les vacances scolaires, des programmes d'activités et d'animations (sorties, ateliers ponctuels ou permanents, séjours, projets de jeunes...), basés sur les envies des jeunes, sont proposés.

Modalités d'inscription : venir retirer un dossier d'inscription sur place aux heures d'ouverture et le retourner dûment complété et accompagné d'un chèque d'adhésion de 10€ à l'ordre du Trésor public.

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année scolaire 2018/2019.

Contact : 09 79 73 85 00 ou lapetitegare@ville-pontlabbe.fr

Aménagement du quartier de la gare

Travaux d'effacement des réseaux

Tout le quartier de la gare est en pleine transformation, avec notamment l'installation prochaine du cinéma en lieu et place de l'ancienne halle à marée. Afin d'accompagner au mieux ces évolutions, un projet d'amélioration et d'effacement des réseaux est réalisé par le Syndicat départemental d'énergie du Finistère (Sdef).



Première étape du projet de requalification du quartier de la gare : effacer les réseaux.

Le projet de requalification du quartier de la gare a commencé. La première étape consiste à effacer les réseaux d'éclairage public, de téléphonie et d'électricité. « Les travaux vont durer de septembre 2018 à février 2019. Pour faciliter et sécuriser le travail des entreprises, des circula-

tions alternées vont être mises en place dans le quartier » indique Thierry Mavic, adjoint-maire en charge des travaux. « Les opérations seront menées tronçon après tronçon, pour gêner le moins possible les habitants et l'activité du quartier. » Au total, 6,7 kilomètres de réseaux seront enfouis, 33 candélabres, tous équipés de LED donc moins énergivores, seront installés. Le coût des travaux s'élève à 598 000 €,

dont 430 000 € financés par le Syndicat départemental d'énergie du Finistère (Sdef), et 168 000 € par la Ville. Les fourreaux installés permettront également, dans un an, le passage de la fibre optique.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vous pouvez contacter les services techniques municipaux au 02.98.66.13.09

LE PHASAGE DES TRAVAUX

PHASE 1

Rue de la gare, de la pharmacie aux services techniques municipaux -
Durée des travaux : environ 1 mois

PHASE 2

Boulevard des Poilus
Durée travaux : environ 1 mois et 1 semaine

PHASE 3

Rue G. Clémenceau, Rue du Steven et Impasse Théodore
Durée des travaux : environ 3 / 4 semaines

PHASE 4

Rue de la Gare, des services techniques municipaux à la rue R. Guénet
Durée des travaux : environ 2 mois



PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad

La Ville et le CCAS lancent un projet de mutuelle communale

POURQUOI METTRE EN PLACE UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

Comme dans beaucoup de communes, une partie des habitants de Pont-l'Abbé ne peut, faute de moyens, adhérer à une mutuelle. La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaitent lutter contre ces inégalités en aidant la population à se doter d'une couverture santé compatible avec les revenus de chacun.

COMMENT ?

En partenariat avec Armorik Santé & Prévoyance, association à but non lucratif agissant dans l'intérêt des personnes pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Le but de cette association est de proposer, par le biais des mairies partenaires, un contrat de mutuelle santé bénéficiant d'un tarif négocié grâce au groupement d'administrés. La mairie et le CCAS de Pont-l'Abbé jouent dans ce dispositif le rôle de trait d'union en permettant la mise en relation entre l'association et les habitants. L'association sera l'unique interlocuteur des personnes intéressées.

À QUI PEUT S'ADRESSER CETTE MUTUELLE COMMUNALE ?

Aux jeunes sans emploi, aux seniors, aux retraités, aux chômeurs, à certains salariés en CDD, multi-employeurs ou à temps partiel, aux travailleurs non-salariés, aux artisans, commerçants, aux agriculteurs.

Plus généralement à toutes les personnes qui ne bénéficient pas d'une mutuelle entreprise, de l'aide à la complémentaire santé (ACS) ou qui souhaitent comparer leur contrat individuel.

Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître auprès de la mairie en renvoyant le questionnaire en page suivante après l'avoir complété. Il est également disponible à la mairie, au CCAS ou sur le site internet de la commune www.ville-pontlabbe.bzh.

Une réunion publique de présentation de la mutuelle communale aura lieu le vendredi 9 novembre à 18h00 à la Maison Pour Tous / Gratuit / Ouvert à tous.

Questionnaire « Mutuelle communale »



1 / Bénéficiez-vous aujourd'hui d'une couverture santé complémentaire ?

- Oui Non

2 / Si oui, avez-vous :

- Une complémentaire santé
 Une complémentaire santé par votre employeur
 La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
 L'Aide à la Complémentaire santé

2 / Si non, pour quelles raisons ?

4 / Quelles sont pour vous les dépenses de santé les plus importantes ?
(par ordre de 1 à 8)

- Soins médicaux (infirmier, kiné...)
 Forfaits journaliers (hospitalisation)
 Soins dentaires
 Laboratoire
 Pharmacie
 Optique
 Radiologie
 Autres (précisez) :

5) Seriez-vous intéressé(e) par une mutuelle négociée avec votre commune ?

- Oui Non

Pour combien de personnes ?

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Dans quelles situations ?

- Salarié
 indépendant (artisan, commerçant, chef d'entreprise, marin pêcheur, exploitant agricole)
 Retraité
 Étudiant
 Sans emploi
 Autre :

Si vous souhaitez être recontacté(e), merci d'indiquer vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Merci de nous retourner ce questionnaire en le déposant en mairie (sous enveloppe),
ou en le renvoyant par courrier à l'adresse Square de l'Europe - CS 50081 - 29129 Pont-l'Abbé cedex.
Vous pouvez également le transmettre par courriel à accueil@ville-pontlabbe.fr



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Le Souvenir français participe à l'œuvre de mémoire

Le « Souvenir français » est une association créée en 1887 qui garde le souvenir des soldats « Morts pour la France » par l'entretien de tombes et de monuments commémoratifs.

Le « Souvenir français » est investi d'une triple mission :

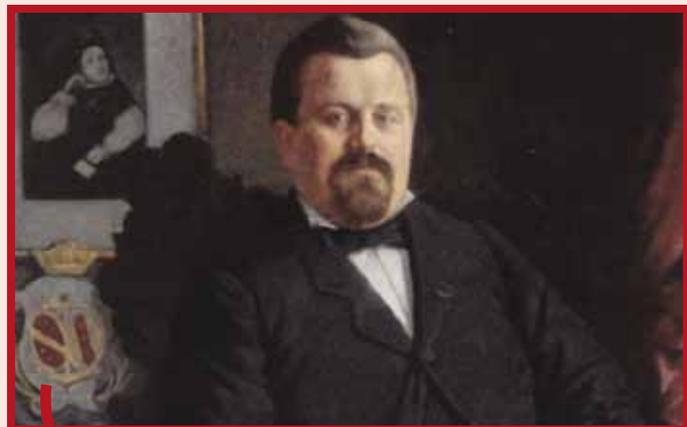
- conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France
- entretenir les monuments élevés à leur mémoire
- transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

La création du « Souvenir français » intervint dans le contexte de l'après-guerre de 1870 et de la perte de l'Alsace-Moselle par la France. À Metz comme en Alsace, une partie de la population, principalement des femmes, marquait son attachement à la France par un culte aux militaires morts pour la France. Celles-ci se constituèrent alors en une société «des Dames de Metz» pour l'entretien des tombes des militaires français. En Alsace, à la Toussaint, des jeunes filles en habit traditionnel déposaient des cocardes sur les tombes des soldats de leur commune.

MAINTENIR LES VALEURS DE LA FRANCE ET DE LA RÉPUBLIQUE

En Alsace, après la défaite de 1871, un professeur, François-Xavier Niessen, refusait l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Il soutint l'action « des Dames de Metz ». Il pensait en effet que leurs actions devaient permettre de garder présent dans les esprits le souvenir des « Morts pour la France » et conserver le sentiment de l'unité nationale.

Exilé en 1887 pour cette raison en région parisienne, il voulait continuer de montrer l'attachement des Alsaciens-Lorrains à la France et maintenir le souvenir des provinces perdues. Il créa donc le Souvenir français, à Neuilly-sur-Seine pour maintenir le souvenir de la guerre de 1870 ainsi que les valeurs de la République.



François-Xavier Niessen,
créateur du Souvenir français

Le 7 mars 1888, il appela les Français à rejoindre l'association. Le succès fut au rendez-vous.

La Société nationale du Souvenir français fut à l'origine du financement et de l'érection de monuments commémoratifs de la guerre franco-allemande de 1870 dans toute la France, y compris dans l'Alsace-Lorraine annexée par l'Allemagne.

En 1915, « Le Souvenir français » crée 200 cimetières militaires et érige 50 monuments à la gloire des soldats morts au champ d'honneur.

En 1918, ce sont 200 000 tombes qu'il entretient tant dans les cimetières du front que dans ceux de l'intérieur. Il y applique sa devise : « À nous le souvenir, à eux l'immortalité ».

Depuis, traversant tous les conflits et encore aujourd'hui, le Souvenir français se doit d'être présent au sein de la société et principalement auprès des jeunes. En dehors de toute considération politique, philosophique ou religieuse, « Le Souvenir français » poursuit inlassablement son œuvre de mémoire et d'hommage envers celles et ceux qui sont « Morts pour la France ».

Entretenir

Tout au long de l'année 2017, «Le Souvenir Français» a assuré l'entretien, la rénovation et le fleurissement de plus de 130 000 tombes. Il a restauré plus de 200 monuments. Effectué par des bénévoles partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger, le travail d'entretien des sépultures est exigeant et parfois obscur. Il est toutefois fondamental : il permet non seulement d'honorer tous celles et ceux qui – inconnus ou célèbres – sont morts pour la France et ses valeurs, mais aussi de transmettre le message de l'indispensable Mémoire aux jeunes générations.

En Pays bigouden, c'est la **rénovation du carré des « Morts pour la France » du cimetière de Pont-l'Abbé au printemps 2018.**

Le carré des « Morts pour la France » du cimetière de Pont-l'Abbé avant la rénovation.



Le carré des « Morts pour la France » du cimetière de Pont-l'Abbé après la rénovation.

Cortège des porte-drapeaux lors d'une commémoration.



Se souvenir

«Le Souvenir français» participe à l'œuvre de mémoire. **Il commémore les événements qui ont marqué notre histoire et honore ceux qui ont donné leur vie pour notre Patrie.** Tout au long de l'année, il participe ainsi à de nombreuses commémorations, aussi bien nationales que locales, en France et à l'étranger. Il est notamment présent sous l'Arc de Triomphe tous les 26 novembre pour rendre régulièrement hommage au Soldat Inconnu. Depuis 1923, une flamme éternelle y est allumée ; elle est ravivée tous les soirs à 18h30. En Pays bigouden, c'est la présence du « Souvenir français » lors des cérémonies officielles.

Transmettre

La transmission de l'héritage de mémoire aux générations plus jeunes se poursuit de façon constante depuis la création de l'association. Il s'agit de leur transmettre progressivement le flambeau en leur inculquant, par **le maintien du souvenir, le sens du devoir, de l'amour de la Patrie et du respect de ses valeurs.**

Grâce au dévouement des adhérents bénévoles, «Le Souvenir français» organise tout au long de l'année des actions pédagogiques pour sensibiliser plusieurs milliers de jeunes scolaires sur les lieux de mémoire :

- 40 000 actions pédagogiques,
- 150 voyages scolaires,
- témoignages dans les écoles,
- conférences,
- aménagement d'espaces didactiques.

En complément, l'association édite de nombreux documents destinés à faire connaître son action auprès des jeunes et de ceux qui les encadrent dans l'apprentissage de la connaissance

En Pays bigouden, «Le Souvenir français» participe à l'organisation de voyages de mémoire au profit de l'école Jules Ferry et du lycée Laënnec. C'est aussi le soutien au Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) dont une classe de première ES du lycée Laënnec a, cette année, reçu le drapeau. Accompagné de sa garde d'honneur constituée des lycéens lauréats, ce drapeau défilera ce 11 novembre 2018 dans les rues de Pont-l'Abbé, soutenu par les drapeaux des associations mémorielles.



Les lycéens lors d'une visite au Sénat



Le Sous-préfet du Finistère, Ivan Bouchier, a remis aux élèves du lycée Laënnec pour ses actions de mémoire, le « drapeau des lycées et collèges » du Comité départemental du concours de la Résistance et de la Déportation pour l'année 2018-2019.



LE COMITÉ DE PONT L'ABBÉ / PAYS BIGOUDEN

présidé par Noël Le Quéré, regroupe tous celles et ceux qui se sentent concernés et veulent agir pour l'impérieuse nécessité du maintien de la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, entretenir leurs sépultures et transmettre leur mémoire.

Contact

Noël Le Quéré
3, rue Charles Du Quelennec
lequere@orange.fr
<http://www.le-souvenir-francais.fr/>
Adhésion à l'association :
15 € par an dont la revue.

Pour en savoir plus

«Le Souvenir français à travers les siècles» d'après Jean-Christophe Denis.

11 novembre 2018
Cérémonie du Centenaire de l'Armistice



PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

10h15

Rassemblement cour de la mairie

(les porte-drapeaux, les élèves du lycée Laënnec en tant que « porte-drapeau des lycées et collèges » du comité départemental de la Résistance et de la Déportation, la délégation militaire, les pompiers, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Jules Ferry et Notre Dame des Carmes, les autorités locales et religieuses, la population)

10h30

Départ de la mairie

11h00

Accueil des autorités et des personnalités au cimetière

Levée des couleurs

Allocution

Chant (par les enfants des écoles Jules Ferry et Notre Dame des Carmes)

Lecture de texte

Chant (par les enfants des écoles Jules Ferry et Notre Dame des Carmes)

Allocution

Chant (par les enfants des écoles Jules Ferry et Notre Dame des Carmes)

Lecture de texte

Dépôt de gerbes

Hommage aux morts

Chant (par les enfants des écoles Jules Ferry et Notre Dame des Carmes)

Inauguration du carré des « Morts pour la France »

Discours

Chant (par les enfants des écoles Jules Ferry et Notre Dame des Carmes)

Les banques alimentaires collectent

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Pont-l'Abbé coordonne, en partenariat avec la commune de Tréméoc, l'organisation des 2 journées de collecte sur les 3 supermarchés de la ville.

En 2017, les bénévoles (parmi lesquels les élèves du lycée Laennec et du lycée Saint-Gabriel, le foyer Pen Ar Prat...) se sont relayés pour la collecte, le transport, le triage et le pesage des produits. Grâce à cette mobilisation et à la générosité des donateurs, 5881 tonnes de marchandises très variées ont été récoltées.

UNE REDISTRIBUTION ÉQUITABLE DES DONS

Toute l'année, sous l'égide du CCAS, un groupe d'une dizaine de bénévoles formés à l'accueil mais aussi à l'hygiène et à la sécurité des aliments organise la distribution :

- tous les 15 jours, ils réceptionnent et préparent les marchandises en provenance de la Banque Alimentaire de Quimper et de la « ramasse » effectuée auprès d'un supermarché local.
- ces denrées, auxquelles viennent s'ajouter les produits



« Quand les dons voleront, nous n'aurons plus besoin de vous. »

À QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ALIMENTAIRE ?

Cette aide alimentaire s'adresse aux habitants de Pont-l'Abbé et de Tréméoc traversant des difficultés financières, même passagères : familles, personnes seules, étudiants, retraités... sous condition de ressources. À noter qu'il y a très peu de demande pour les bébés. Pour y accéder, vous devez habiter la commune depuis 3 mois. Toutefois, selon votre situation, un colis d'urgence pourra vous être accordé par le CCAS.

À NOTER !

Prochaine collecte

**VENDREDI 30 NOVEMBRE
ET SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE 2018**

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps et participer à cette chaîne de solidarité, adressez-vous au CCAS au 02.98.82.43.50.



Résidence des Camélias : 45 logements neufs ont été livrés

Depuis le 24 septembre, 45 résidents ont aménagé dans des logements neufs et adaptés. Le déménagement s'est bien passé et les résidents sont satisfaits de ce nouvel environnement qu'il reste à décorer.

Les travaux se poursuivent avec la mise aux normes de l'ancien bâtiment, de la cuisine et de la lingerie.

L'association des petits frères des Pauvres organise un repas de Noël

L'équipe des petits frères des Pauvres du Pays bigouden, créée en juin 2015, s'est étoffée au fil des ans pour atteindre, à l'heure actuelle, un effectif de 22 bénévoles accompagnant une quinzaine de personnes isolées.



Dégustation d'huîtres lors d'un séjour effectué dans un village proche d'Auray.

À domicile ou en Ehpad, les bénévoles, hommes et femmes, visitent des personnes habitant essentiellement Pont-l'Abbé et Plonéour-Lanvern.

L'objectif de l'association est d'accompagner des personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, d'isolement et/ou d'exclusion, afin de rompre cette

situation, dans le respect de la dignité et des choix de chacun. Les demandes sont principalement orientées vers l'association par les services des CCAS, le CLIC, les proches (familles, amis et voisins) et les divers intervenants du domicile.

L'association organise ensuite, après rencontre avec la personne, l'accompagnement à mettre en place. Les bénévoles (par binômes) effectuent des visites individuelles une ou deux fois par mois. Des activités sont également organisées par trimestre : repas, goûters, visites et promenades diverses et variées.

Et cette année, pour la première fois depuis sa création, l'équipe du Pays bigouden a décidé d'organiser un repas de Noël, qui aura lieu le 24 ou le 25 décembre. La date n'est pas encore définie à l'heure actuelle. Une équipe d'une dizaine de bénévoles est déjà prévue, mais toute bonne volonté est la bienvenue.

Vous souhaitez participer à cette action ?

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir contacter l'association au **07.66.16.20.20**. Toutes les bonnes volontés sont accueillies avec joie et bienveillance.

Restos du cœur **De nouveaux locaux** **et une nouvelle équipe**

Suite à la fermeture du centre rue du Menhir au printemps 2017, de nouveaux locaux et une nouvelle équipe sont opérationnels depuis mars 2018 au 10 rue Charles Darwin, ZI du Sequer Nevez à Pont-l'Abbé, près du centre de tri postal. Durant la campagne d'été, les bénévoles vous accueillent tous les vendredis matin de 9h00 à 11h00.

Durant la campagne d'hiver, ouverture le mardi et le vendredi matin de 9h00 à 11h00. Les inscriptions pour la campagne d'hiver commenceront début novembre dans les locaux des restos, pour les résidents du Pays bigouden. Par ailleurs, de nouveaux bénévoles seront toujours les bienvenus, ainsi que les généreux donateurs.



CONTACT

10 rue Charles Darwin 29120 Pont-l'Abbé
Tél. : 09.64.19.02.58
aux heures d'ouverture ou répondeur.
restoducoeur.pontlabbe@orange.fr

Clap de fin de saison au Musée bigouden !

Pendant les vacances de la Toussaint, le Musée bigouden propose des ateliers pour les petits et les plus grands ainsi qu'un cycle de conférences.

Les p'tits ateliers créatifs du musée

POUR LES PETITS

« Ma petite mercerie »

Visite-Atelier autour de l'exposition temporaire « Les Bigoudens, marchands et faiseurs de mode ». À quoi va ressembler ta petite mercerie bigoudène ? En t'inspirant de l'exposition, crée ta vitrine avec une multitude de dessins d'objets, de tissus, de rubans, de boutons... de détails !
Technique : crayons aquarellables, crayon noir.

Les mardis et mercredis
23 et 24 octobre //
30 et 31 octobre //
de 14h30 à 16h30 //
de 6 à 11 ans //
6 € fournitures comprises

POUR LES PLUS GRANDS

« Épingles de pardon »

(bijou ancien à pampilles de perles)
Les vendredis //
26 octobre et 2 novembre //
à partir de 15 ans //
20 € fournitures comprises.

Pour tous les ateliers, l'inscription est fortement conseillée !

Un cycle de conférences

Le Musée bigouden organise un cycle de conférences autour de l'exposition temporaire, en partenariat avec l'association des Amis du Musée bigouden.

« Les métiers du fil au XIX^{ème} siècle en Pays bigouden à travers les recensements de population »

Par Annick Fleitour // participation libre //
Mercredi 31 octobre // 18h00 //
Patronage laïque

« Les marchands auvergnats à Pont-l'Abbé aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles »

Par Serge Duigou // participation libre //
Vendredi 2 novembre // 18h00 //
Patronage laïque

« Le vêtement bigouden aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles à travers les inventaires après-décès »

Par Solenn Boënnec // gratuit //
Samedi 3 novembre // 18h00 //
Patronage laïque

« Les marchands pont-l'abbistes au XVIII^{ème} siècle, l'exemple de sieur Jean-Michel Le Roy »

Par Stéphane Penrech //
participation libre //
Dimanche 4 novembre // 16h00 //
Maison Pour Tous



INFOS PRATIQUES

Musée ouvert du mardi au dimanche //
jusqu'au 4 novembre // 14h00 - 18h00 //
Fermé le 1^{er} novembre.

Tarifs : 5 € // 3,50 € //
gratuit moins de 11 ans.

Contact : 02 98 66 09 03 //
accueil@museebigouden.fr

Retrouvez toutes les animations
du musée sur le site
www.museebigouden.bzh



TEMPS FORT

La deuxième édition de la cérémonie des talents, qui se déroulait au centre culturel Le Triskell, a mis à l'honneur les Bigoudens et Pont-l'Abbistes qui ont performé cette année. Que ce soit au sein d'une association ou d'un établissement scolaire, les talents étaient très variés : boxe, danse, athlétisme, natation, tennis, twirling, géo sciences, coiffure et fléchettes électroniques. Les élus ont également remis la médaille de la Ville à Laurence Le Donge, bénévole du Football Club de Pont-l'Abbé depuis 25 ans.

Focus sur... *Le salon bigouden du livre*

L'association du Salon bigouden du livre organise sa troisième édition sur le thème « *Des racines et des arbres* » les 1^{er} et 2 décembre.

AU PROGRAMME

Le salon

Une cinquantaine d'auteurs seront présents.

Un concert

Clarisse Lavanant et son quintet se produiront en concert au Triskell le 1^{er} décembre à 20 h 30. Tarif : 12 €.

Deux expositions

1. Gilles Bizien, artiste peintre, qui a travaillé sur le thème du salon avec des scolaires exposera ses créations. Les travaux réalisés par les élèves seront exposés à la Galerie Rouge.
2. Des maquettes de bateaux en bois seront également exposées.

Des Conférences

- Samedi - 14h30 - « Effeillage de la littérature et des arbres » par Yannick Gloaguen.
 Samedi - 15h30 - Café lecture organisé par la bibliothèque municipale de Pont-l'Abbé.
 Samedi - 16h30 - « Vivre comme des arbres » par Cécile Guiochon.
 Dimanche - 11h00 - « Effeillage de la littérature et des arbres » par Y. Gloaguen.
 Dimanche - 15h00 - « Les arbres remarquables du Finistère » par Mickaël Jezegou.
 Dimanche - 16h15 - Récit de voyage « La terre en marche » par Jérôme Bergami.



PRATIQUE

Le salon sera ouvert le 1^{er} décembre au Triskell de 14h00 à 19h00 et le 2 décembre de 10h00 à 18h00.
 Billets pour le concert en vente au Triskell.
 Buvette et restauration sur place.

À VOS AGENDAS !

- | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Loto
Vendredi 26 octobre
Centre culturel Le Triskell
Organisateur
Force T</p> <p>Challenge de tennis François Cotten
Du 19 au 27 octobre
Tennis Club
Organisateur
Tennis club de Pont-l'Abbé</p> <p>Journée du fil
Dimanche 28 octobre
Patronage laïque
Organisateur
Les Amis du Musée</p> <p>Loto
Jeudi 1^{er} novembre
Centre culturel Le Triskell
Organisateur
Football club de Pont-l'Abbé</p> | <p>Paëlla à emporter
Vendredi 2 novembre
Résidence des Camélias
Organisateur
Les amis de la résidence des Camélias</p> <p>Pièce de théâtre « Mockinpott »
Dimanche 4 novembre
Patronage laïque
Organisateur
Compagnie L'emporte-Pièces</p> <p>Musique théâtre « Les Malédiction »
Mercredi 7 novembre
Centre culturel Le Triskell
Organisateur
Ville de Pont-l'Abbé</p> <p>Pièce de théâtre
Samedi 10 novembre
Patronage laïque
Organisateur
Force T</p> | <p>Centenaire de l'Armistice 1918
Dimanche 11 novembre
Cimetière communal
Organisateur
Ville de Pont-l'Abbé et associations patriotiques</p> <p>Otis Taylor + The Two
Dimanche 18 novembre
Centre culturel Le Triskell
Organisateur
Ville de Pont-l'Abbé</p> <p>Spectacle solidaire
Vendredi 23 novembre
Patronage laïque
Organisateur
PASI</p> <p>Exposition « Skala »
Du 30 novembre au 9 décembre
Sous-sol du château
Organisateur
Josef Skala</p> <p>Braderie
Samedi 1^{er} décembre
Maison Pour Tous
Organisateur
Secours Populaire</p> | <p>Concours hippique
Dimanche 2 décembre
Centre équestre
Organisateur
Club hippique de Rosquerno</p> <p>Téléthon
Du 7 au 9 décembre
Centre culturel Le Triskell
Organisateur
Force T</p> <p>Concours régional de photographie
8 et 9 décembre
Patronage laïque
Organisateur
Photographie Bigoudène</p> <p>To Be or Not To Be
Mercredi 19 décembre
Centre culturel Le Triskell
Organisateur
Ville de Pont-l'Abbé</p> <p>Ze Big Grande Musique d'Emma La Clown
Samedi 22 décembre
Centre culturel Le Triskell
Organisateur
Cie La Vache Libre</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

LE TRISKELL

Ville de Pont-l'Abbé

Abonné

Saison 2018-2019

Devenez Abonné Triskell !

Choisissez 4 spectacles ou plus
et bénéficiez du tarif réduit
dès votre premier spectacle
ainsi que tout au long de la saison !

>> L'abonnement est nominatif.

>> Les demandes d'abonnement ne pourront être traitées les soirs de spectacles.



OTIS TAYLOR
+ THE TWO - 1ère partie
DIMANCHE 18 NOVEMBRE - 16h
Musique - Blues



TO BE OR NOT TO BE
Cie WAYO
MERCREDI 19 DECEMBRE - 19h
Danse contemporaine & hip hop



EMMA LA CLOWN
"Ze Big Grande Musique"
SAMEDI 22 DECEMBRE - 20h30
Humour & Musique Classique



LE CIRQUE PIÈTRE
Cie La Faux Populaire - Le Mort aux Dents
DIM. 20 - 16h & LUN. 21 JANVIER - 20h
Cirque - Festival Circonova



DENEZ PRIGENT
Mil Hent - Mille Chemins
DIMANCHE 27 JANVIER - 17h
Musiques traditionnelles & actuelles



RICK LE CUBE
& LES MYSTÈRES DU TEMPS
DIMANCHE 7 FEVRIER - 17h
Ciné-concert jeune public



KHEIRON
"60 minutes avec Kheiron"
SAMEDI 2 MARS - 20h30
One man show - Humour



LES FRANGINES
avec Katia Tchenko, Fiona Gelin, Sonia Dubois...
DIMANCHE 3 MARS - 17h
Théâtre de boulevard



JEAN-FRANCOIS ZYGEL
Récital - Solo Piano
DIMANCHE 10 MARS - 17h
Musique Classique



AVISHAI COHEN
Concert en trio
DIMANCHE 17 MARS - 17h
Jazz - Musiques du monde



SOMOS
Cie EL NUCLEO
DIMANCHE 24 MARS - 17h
Cirque acrobatique



JACQUES WEBER
dans "Hugo au bistrot"
DIMANCHE 28 AVRIL - 17h
Théâtre

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur :

WWW.LETRISKELL.COM

SERVICE CULTUREL - VILLE DE PONT-L'ABBÉ | TEL : 02 98 66 00 40 - MAIL : ACCUEIL@LETRISKELL.COM

Licences n°1-1096153 / 3-1096154



UNE PERMANENCE D'ÉCRIVAIN NUMÉRIQUE À LA MAISON POUR TOUS

Tous les jeudis de 10h00 à 12h00, hors vacances scolaires, la Maison Pour Tous (MPT) propose une permanence d'écrivain numérique. Gratuite, elle est ouverte à tous, même sans adhésion. Si vous rencontrez une difficulté sur un logiciel, sur internet, si vous avez besoin d'être accompagné pour remplir un document, ou pour des démarches administratives via l'informatique, vous pouvez venir rencontrer Dominique Beucé en salle informatique de la MPT.

Pour en savoir plus

Maison Pour Tous - rue du Petit Train
Tél. 02.98.66.08.03.
mpt.centresocial@gmail.com
<http://www.mptcentresocial.com>

Nouveau à Pont-l'Abbé



SO SKIN

11 rue Lamartine
Monsieur Calvez et Madame Dizet
soskinpontlabbe@gmail.com
Mobilier / accessoires / luminaires

CENTRE LA VIE ZEN

8 rue Alfred Le Dilosquer
Tél. : 09.52.13.87.57 ou 07.77.25.25.20
Réflexologue, aromathologue, relaxation thérapeutique, Ayurveda, conseils en Feng Shui Patricia PERRIN
Herboriste Claire SALOU
Sophrologue, hypnose éricsonnienne Philippe NICOLAS
Acupuncture, médecine traditionnelle chinoise Sunita SILWAL



MARCEL & CÉLESTINE

11 rue du Général de Gaulle
Tél. : 02.98.58.09.52
marcel-et-celestine@orange.fr
Vêtements pour enfants de 0 à 12 ans



CABINET PARAMÉDICAL DU SEQUER

10 rue Alfred Le Dilosquer
Diététicienne Solène LE BERRE
BALCOU - Tél. : 07.55.61.98.74
Orthophoniste Floriane BRIEC
Tél. : 02.98.52.43.13
Ostéopathe Morgane EVEN
Tél. : 02.98.58.24.01
Psychologue / Neuropsychologue
Claire LE LAY - Tél. : 06.51.99.26.90



LA COMMUNE POURSUIT LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Fin 2018 - début 2019

- Réfection des réseaux d'eaux pluviales, d'assainissement des eaux usées et d'adduction de l'eau potable rue du Général de Gaulle puis rue du Prat.
- Effacement de réseaux Basse Tension et Telecom rue du Général de Gaulle.

2019

- Aménagement de la rue du Général de Gaulle.
- Aménagement de la rue des Carmes et de la place Benjamin Delessert

IMPÔT À LA SOURCE

Le prélèvement à la source arrive en janvier 2019

Avec le prélèvement à la source, vous payez votre impôt directement au moment où votre salaire est perçu. L'impôt s'adapte immédiatement et automatiquement au montant de votre salaire. Si vous êtes non imposable, le prélèvement à la source ne change rien pour vous.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EST VOTRE SEUL INTERLOCUTEUR

Le calcul de l'impôt sur le revenu est une compétence de l'administration fiscale. Cela ne change pas avec le prélèvement à la source.

Pour toute question, deux solutions pour contacter la Direction générale des Finances publiques :

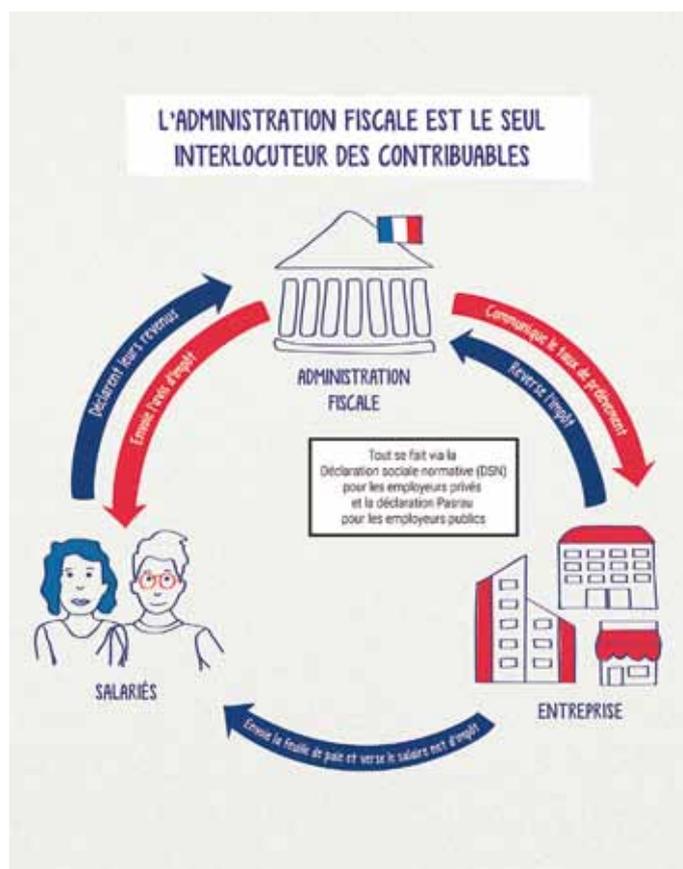


VOTRE EMPLOYEUR NE RÉALISE AUCUN CALCUL POUR ÉTABLIR VOTRE TAUX

Le rôle de l'employeur est limité aux actions suivantes :

- recevoir le taux transmis de manière automatique et dématérialisée par la DGFIP;
- appliquer ce taux pour retenir le montant du prélèvement à la source ;
- reverser l'impôt prélevé à la DGFIP le mois suivant.

Vous pourrez consulter chaque mois dans votre espace personnel sur impots.gouv.fr le montant qui a été prélevé sur votre rémunération.



Listes électorales, n'oubliez-pas de vous inscrire !



Pour pouvoir voter lors des prochaines élections, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous êtes nouvel habitant de Pont-l'Abbé, vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 31 décembre 2018** :

- Soit directement sur le site servicepublic.fr
- Soit en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, bulletin de salaire ou avis d'imposition sur le revenu) sont nécessaires.

Afin de permettre l'envoi des nouvelles cartes d'électeur à la bonne adresse, les Pont-l'Abbistes qui ont déménagé à l'intérieur de la commune doivent également le signaler et fournir un justificatif du nouveau domicile.

Renseignements au 02.98.66.09.09

Expression du groupe « Rassembler et agir »

Centenaire de l'Armistice de la guerre 14/18 : Pont-l'Abbé va rendre un bel hommage aux poilus.

Dans nos familles, chacun a entendu parler d'un père, grand-père, arrière-grand-père, ou encore d'un proche, ayant combattu lors de la «Grande Guerre».

Tous les ans, le 11 novembre, la cérémonie patriotique organisée à Pont-l'Abbé et dans de nombreuses villes de France, est là pour nous aider à nous souvenir d'eux et pour leur rendre hom-

mage : il est indispensable que ce devoir de mémoire perdure, et soit encore plus fort en cette année 2018, cent ans après la fin de la guerre.

Ainsi, les enfants des écoles primaires de Pont-l'Abbé témoigneront, par leurs chants, des valeurs de la République et contribueront au maintien du souvenir.

De plus, en mai dernier, le drapeau des «Lycées et Collèges du Finistère» du Comité Départemental du Concours de la

Résistance et de la Déportation a été remis au Lycée Laënnec par le sous-préfet, pendant un an pour l'année scolaire 2018/2019. Ces jeunes seront donc présents dans le défilé officiel.

Aussi, un seul souhait à formuler : toutes générations confondues, retrouvons-nous ce dimanche 11 novembre 2018 pour cette reconnaissance nationale à nos courageux combattants de l'époque !

Expression du groupe « Ensemble gardons le cap »

À 18 mois de la fin du mandat municipal, divers projets se concrétisent ou sont achevés. Aucunement question, donc, de dire qu'il ne se passe rien. Mais priorités, méthode et résultats interrogent. A défaut de « vision » de la Ville et de son avenir, le Maire et sa majorité semblent privilégier la « visibilité » immédiate.

La future médiathèque illustre bien cette politique d'opportunité, sans réflexion préalable approfondie : on privilégie le

contenant au contenu, faute d'ambition politique réelle et de projet culturel précis. Nous le regrettons pour Pont-l'Abbé, tant cet investissement nécessaire paraît à ce jour modeste au regard du potentiel d'utilisateurs.

À la rentrée également se sont opposées deux visions du service public de proximité, notamment sur le projet éducatif et l'accueil périscolaire. Sous couvert de bonne utilisation des deniers communaux, malheureusement appliquée à « géométrie

variable », la majorité semble tentée de restreindre le champ et la qualité du service rendu aux familles.

Le Maire s'autoproclame souvent bâtisseur, égratignant au passage ses prédécesseurs. Le « faire savoir » prend souvent le pas sur le « faire bien ». Ambition, réflexion, concertation : tel demeure le chemin que nous proposons pour le « vivre ensemble » et l'avenir de Pont-l'Abbé.

Expression du groupe « Pont-l'Abbé autrement »

Le solitaire. Le départ de T Mavic fut une opportunité inespérée pour notre maire actuel. Feignant d'avoir hésité à prendre la place, il a même affirmé en 2016 qu'il avait besoin d'un binôme à ses côtés.

2 ans plus tard, il règne sans partage : son binôme est inexistant et ses adjoints n'ont d'autre rôle que d'acquiescer à ses idées.

Dans ces conditions, toute idée collective est écartée. Son omniprésence médiatique, tant par

ses prises de parole que par ses photos, en est une parfaite illustration. Son obsession est de se faire élire en mars 2020, date des prochaines élections municipales.

Alors il veut faire vite et beaucoup, sans réflexion, sans concertation. Peu lui importe la manière, pourvu que ses «amis» lui disent qu'avec lui, la ville bouge ...

Mais sa frénésie de rapidité côtoie aussi l'absurdité. Un exemple ? La médiathèque : sa

construction est en effet bien avancée et le maire ne sait toujours pas ce qu'il va y mettre !

Il a également engagé des travaux en ville pour conforter le commerce et réussi à se mettre à dos les commerçants : un exploit ! A tout vouloir régenter, à trop penser à la place des autres, à faire sans réfléchir et ... sans compter (!), le maire s'approprie tout seul le destin de Pont-l'Abbé. Or la ville appartient aux Pont-l'Abbistes et non pas à son maire.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement se déroulera dans notre commune du 17 janvier au 16 février 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les

professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. **C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !**

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir, et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont

pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel

20 AGENTS RECENSEURS RECRUTÉS DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

Dans le cadre du recensement de la population 2019, la mairie de Pont-l'Abbé recrute pour la période du jeudi 17 janvier 2019 au samedi 16 février 2019 des agents recenseurs.

Missions :

- Effectuer la tournée de reconnaissance
- Déposer chez les personnes enquêtées les imprimés.
- Tenir à jour le cahier de tournée.
- Assurer le suivi des retours internet et retours papier

Une formation obligatoire sera dispensée.

Le permis B est nécessaire.

La connaissance d'internet et du mode de navigation sur le net est obligatoire ainsi qu'une bonne aptitude relationnelle (aisance, courtoisie, bonne présentation).



POUR EN SAVOIR PLUS
WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Du 22 au 29 décembre 2018

Noël en centre-ville

Pont-l'Abbé s'illumine et s'anime



Des animations, des spectacles et des cadeaux à gagner ...